

Le Premier ministre Jean Castex est intervenu ce jeudi 10 décembre pour évoquer la sortie du déconfinement. Comme on le sait depuis quelques jours, l'objectif de moins de 5000 cas de Covid-19 par jour ne sera pas atteint le 15 décembre, comme le souhaitait le président de la République, Emmanuel Macron. Un problème qui oblige le gouvernement à revoir ses annonces.

### **Noël oui, Saint-Sylvestre non**

Tout d'abord le couvre-feu. Initialement prévu à partir de 21h, c'est à 20h qu'il faudra se confiner chez soi, et cela jusqu'à 6h du matin. Une nouvelle attestation sera disponible pour les sorties exceptionnelles la nuit (ex : raison médicale, sortie d'un animal de compagnie...). Seule dérogation à ce couvre-feu : la soirée du 24 décembre. Il sera donc possible de réveillonner en famille pour Noël, mais la jauge de 6 personnes reste recommandée. Seule exception, car à la différence de ce qu'avait annoncé le chef de l'État, il y a deux semaines, la soirée de la Saint-Sylvestre a elle était sacrifiée. Par conséquent, il ne sera pas possible de sortir le dernier soir de l'année.

### **Les établissements culturels devront attendre**

Mauvaise nouvelle aussi pour les musées, les théâtres, les cinémas et les salles de spectacle. La réouverture prévue le 15 décembre est reportée de 3 semaines. L'objectif est de diminuer les flux de personnes et donc les cas contact. Déjà très touchés depuis le début de l'année 2020, ces établissements comptaient beaucoup sur cette fin d'année pour sauver les meubles. Il faudra encore prendre son mal en patience...

### **Andy Calascione**

[Signaler un abus](#)

### **Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité